

Paris, le 7 mai 2010

Dividende Eurazeo 2009

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Eurazeo, réunie aujourd'hui à Paris, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2009, soit 1,20 euro par action et a décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles de la Société, et ce pour la totalité du dividende lui revenant.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende, égal à 100% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée, diminuée du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur, ressort à 50,71 euros.

Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2010 et seront entièrement assimilées aux autres actions de la Société. Ces actions bénéficieront de l'attribution gratuite d'une action pour 20 déjà détenues, prévue le 11 juin 2010.

La date de détachement du dividende de l'action (date de négociation ex-dividend) est fixée au jeudi 13 mai 2010. Les actionnaires pourront exercer leur option du jeudi 13 mai 2010 au mercredi 26 mai 2010. Au-delà de cette date du 26 mai ou en l'absence de choix exprimé par les actionnaires, ce dividende sera payé en numéraire.

Pour les actionnaires qui auront opté pour un paiement en actions, si le montant du dividende auquel ils ont droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, ils recevront le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

La date de paiement en numéraire ou de livraison des actions est fixée à partir du lundi 7 juin 2010.

Les actionnaires qui souhaiteraient opter pour le dividende en actions devront s'informer sur la fiscalité applicable à cette option et notamment sur les modalités d'application pratique des retenues à la source (actionnaires non-résidents) et des prélèvements sociaux (actionnaires personnes physiques résidents de France).

L'option relative au versement du dividende, décrite ci-dessus, n'est pas disponible pour les actionnaires résidant en Australie, au Canada, en Italie, au Japon ou dans tout autre pays dans lequel une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales. Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions relatives à cette option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions. Pour toute information complémentaire relative à la Société, son activité, sa stratégie, ses résultats financiers et les risques afférents à son activité, il convient de vous référer au Document de référence 2009 d'Eurazeo (disponible sur www.eurazeo.com) et notamment à la section "Facteurs de risques".

* * *

A propos d'Eurazeo

Avec 4 milliards d'euros d'actifs diversifiés, une capacité d'investissement significative et un horizon de long terme, Eurazeo compte parmi les premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Eurazeo est ainsi l'actionnaire majoritaire ou de référence d'Accor, ANF, APCOA, B&B Hotels, Elis, Europcar et Rexel.

L'action Eurazeo est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris en continu.
(code ISIN : FR0000121121, code Bloomberg : RF FP, code Reuters : EURA.PA)

Calendrier 2010 Eurazeo

- Le chiffre d'affaires et les résultats du 1^{er} semestre 2010 seront publiés le 31 août 2010
- Le chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2010 sera publié le 10 novembre 2010

Contact société :	Contact presse :
Carole Imbert - cimbert@eurazeo.com Tel : +33 (0)1 44 15 16 76 Sandra Cadiou - scadiou@eurazeo.com Tel : +33 (0)1 44 15 80 26	Eurazeo - Image 7 : Grégoire Lucas - glucas@image7.fr Tel : +33 (0)1 53 70 74 94 Claire Doligez - cdoligez@image7.fr Tel : + 33 (0)1 53 70 74 48